

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 2001

Québec, le 9 octobre 2001

Monsieur Raymond Genest
Directeur des études
Collège de Sherbrooke
475, rue du Parc
Sherbrooke (Québec) J1H 5M7

Objet : Deuxième suivi de l'évaluation du programme *Techniques administratives*

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné, lors de sa réunion du 26 septembre dernier, les deuxièmes suites données par le Collège de Sherbrooke aux recommandations que lui avait adressées la Commission lors de l'évaluation de son programme *Techniques administratives* (410.12). Ces recommandations concernaient le développement d'une vision commune du programme par l'ensemble des enseignants, y compris ceux des disciplines contributives et de la formation générale, ainsi que la mise en œuvre d'une véritable approche programme.

À l'analyse des premières suites que le Collège, en mars 1999, avaient données à ses recommandations, la Commission considérait que le Collège avait consenti des efforts appréciables pour donner suite aux recommandations, suggestions, invitations et commentaires de la Commission, mais elle estimait que ces efforts n'avaient pas encore donné tous les résultats attendus.

Dans son rapport sur les nouvelles suites qu'il a données aux recommandations de la Commission, le Collège décrit les travaux concernant les programmes *Techniques de comptabilité et de gestion* et *Gestion commerciale* qui sont 2 des 3 nouveaux programmes appelés à se substituer à *Techniques administratives*; le Collège espérait pouvoir implanter ces deux programmes en automne 2001, ce qu'il n'a pu faire, ces programmes n'étant pas encore approuvés. C'est dans le cadre des diverses interventions relatives à ces nouveaux programmes (participation à leur conception; consultation des enseignants du Département de techniques administratives; préparation de leur implantation) que le

Collège considère qu'il donne suite aux recommandations de la Commission portant sur le programme *Techniques administratives*.

L'élaboration locale des deux nouveaux programmes et les travaux préparatoires à leur implantation ont largement contribué au développement, chez les enseignants du Département de techniques administratives, d'une vision commune de ces programmes à laquelle participent également les enseignants des disciplines contributives.

Quant à l'approche programme, elle découle elle aussi des travaux d'implantation des nouveaux programmes mais aussi des dispositions de la nouvelle convention collective des enseignants. Le Collège et le Département de techniques administratives ont procédé à la création d'un comité de programme. Une question demeure concernant l'intégration de la formation générale à la définition locale des nouveaux programmes et la participation d'enseignants au comité de programme.

La Commission considère que le Collège a donné des suites satisfaisantes à ses recommandations en veillant à ce que soient résolus, dès la préparation à l'implantation prochaine des nouveaux programmes, les problèmes relevés dans le programme actuel. Elle espère que le programme *Techniques administratives* (410.12), durant les dernières sessions où ce programme sera donné, pourra bénéficier des retombées positives du travail préparatoire à la future mise en œuvre des nouveaux programmes.

La Commission apprécie le soin qu'apporte le Collège de Sherbrooke à mettre à profit ce qu'il a retiré de l'évaluation de son programme actuel pour le bénéfice des versions révisées de ce programme et surtout pour le bénéfice des élèves à qui s'adressent ces nouveaux programmes.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Le président,

Jacques L'Écuyer